

Marie-Sybille de VIENNE

LAOS, UNE RELECTURE DE LA SURVIE

Situé au centre de l'Asie du Sud-Est péninsulaire, le long du Mékong, le Laos est un petit pays enclavé de quelques 4 millions d'habitants dispersés sur à peine plus de 40% du territoire français, au poids économique dérisoire (un PNB de l'ordre de 1 milliard \$ en 90 1, soit 0,003% de l'économie mondiale). Si l'on se réfère à la classification de la Banque Mondiale en 1991, le PNB par habitant du Laos (aux alentours de 200 \$) le situe dans le groupe des pays les moins avancés (PMA).

De surcroît, le Laos souffre depuis la conquête siamoise de 1827 d'un double déséquilibre ethnique :

- 1°) la population lao¹ est 5 fois plus nombreuse en Thaïlande qu'au Laos, en raison de la perte par le Laos de l'ordre des 3/4 du dispositif territorial de la principauté de Vientiane,
- 2°) et les Lao ne sont donc plus que la première des minorités d'un Laos réduit à la rive est de la moyenne vallée du Mékong et à l'ouest de la cordillère annamitique.

Le Laos est donc à la fois un pays pauvre et une mosaïque rassemblant (selon la définition officielle) 65 ethnies, dont les frontières sont totalement artificielles puisque les mêmes groupes sont répartis de part et d'autres. Il se retrouve donc dans une situation de type africain ou yougoslave, c'est à dire potentiellement menacé d'éclatement.

¹ De l'ordre d'une petite dizaine de millions en 1991, soit quelques 17% de la population de la Thaïlande (cf. P. Fistié: *L'évolution de la Thaïlande Contemporaine*. Paris : 1967).

Le paradoxe est alors que le *Laos* ait perduré, et en tant qu'Etat, au-delà de la période coloniale. Quels sont donc les facteurs qui rendent compte du maintien d'une entité laotienne ?

Après une lecture quantitative au niveau de l'économie, qui montre que la survie du Laos ne relève pas de ses seules performances productives, nous chercherons à voir si les gestionnaires de l'entité laotienne, les politiques, ont développé un système dont l'efficacité rendrait compte, en termes qualitatifs, de la survie de l'Etat laotien. Les limites de cette analyse nous conduiront dans un troisième temps à chercher une explication à l'extérieur et en amont de l'entité laotienne, par une lecture géopolitique.

1. Croissance et «ouverture»

A la recherche d'une évaluation de la performance

Après vingt années de guerre (1954-75) et 11 années (1975-86) de mise en oeuvre d'un modèle économique théoriquement marxiste, suivi d'une réforme (86-88) visant à réintroduire l'économie de marché, qui aboutit à la promulgation d'une loi (juillet 88) autorisant les investissements étrangers, c'est à dire à «l'ouverture», quel diagnostic peut-on porter en 1993 sur l'évolution de l'économie laotienne ?

Une légère progression agricole

L'évaluation de l'économie passe d'abord par l'examen de la production de riz, la riziculture représentant l'essentiel d'une production agricole qui (exploitation du bois inclue) assure les 3/4 du PNB laotien.

millions T	1970	1980	81	82	83	84	85	86	87	88
paddy ²	0,8	1	(1) ³	1,09	1,01	1,32	1,42	1,45	1,2	1

millions T	89	90	90	91
paddy ⁴	1,4	1,49	1,4	1,6

² EIU Country Profile, 1989-1993.

³ Estimation.

⁴ EIU Country Profile, 1989-1993.

Or bien que la tendance générale de la production soit à la hausse, la riziculture a enregistré une progression irrégulière, alternant phases de croissance et de décroissance : une croissance régulière de 1980 à 1985, chute de la production de 1987 à 1988, puis reprise en 1989.

Le redémarrage de la riziculture dès 1984, c'est à dire antérieurement à la décollectivisation⁵ (1988), prouve que la décollectivisation n'a pas (contrairement au Viêt-Nam) entraîné un bond de la productivité agricole, et donc que la collectivisation a dû être plus formelle que réelle.

Qu'en est-il de l'évolution de l'industrie et des services ?

Une stagnation de la production industrielle et des services

A la différence de l'agriculture, un secteur d'Etat a effectivement été mis en place au niveau de l'entreprise, parallèlement à un secteur privé maintenu à titre de palliatif, et secteur d'Etat et secteur privé ont enregistré un développement inverse :

- 1) La disparition du secteur d'Etat.

De 1979 à 1984, la production des entreprises d'Etat a chuté d'au moins 10% en valeur. Malgré la série de réformes entreprises à partir de 85 visant à accroître leur autonomie, elles n'ont pu survivre que grâce à une aide du gouvernement. Il a fallu l'intervention de la Banque Mondiale mi-1988⁶, pour autoriser la faillite des entreprises d'Etat et imposer un redressement financier.

Le secteur d'Etat diminue donc de moitié entre 89 et 90⁷ : il ne compte plus en 91 que 200 entreprises ; une partie des entreprises à problèmes ont fermé, les autres (et en particulier celles du secteur des services) ont été privatisées. L'amélioration supposée de la productivité des entreprises survivantes du secteur d'Etat dès 90 aurait justifié la mise en place d'une nouvelle tranche de crédit par la Banque Asiatique de Développement (BAD) en 1991⁸.

⁵ Suppression des coopératives, qui regroupaient plus de 50% des foyers ruraux, puis des 44 fermes d'état.

⁶ Crédit de 10 millions de \$ assorti d'un plan de développement.

⁷ *EIU Country Profile 1991-92.*

⁸ 25 millions \$.

- 2) Le développement du secteur privé.

Autorisé à titre de palliatif après 1975, et composé de petites unités (ateliers de réparation, de montage, artisanat etc...) le secteur privé n'a cessé, à l'inverse, de se développer : quelques entreprises en 1980, 300 en 1988, 433 entreprises en 1992, qui assurent une part importante de la production.

Une lente progression du PNB officiel

Les faiblesses de la riziculture et les difficultés des entreprises expliquent l'évolution moyenne du PNB recensée par les sources officielles :

milliard \$	1970	75	85	86	87	88	89	90	91
PNB ⁹	0,167	0,3	0,6	0,65	0,62	0,708	0,888	0,848	1,02

On constate :

- un premier doublement du PNB officiel sur dix ans (75-85),
- suivie d'une progression de 4/5 sur cinq ans (86-91), qui traduit l'accélération de la croissance depuis le début de la réforme de 86.

Si cette progression reste très largement inférieure à celles des pays de l'ASEAN (de 1970 à 1990, le PNB de la Thaïlande a été multiplié par 12, passant de 6,5 \$ à 80 milliards \$), elle est cependant largement supérieure à celle du Viêt-Nam dont le PNB statistiquement recensé est passé de 5,2 à 14 milliards \$, soit un simple multiplication par 2,6 en vingt ans.

Sans être catastrophiques, les performances de l'économie laotienne demeurent donc modestes. Que le Laos ait néanmoins réussi à attirer des investissements étrangers, reste alors un paradoxe.

Les investissements étrangers

Une progression mesurée

millions \$	1988	1989	1990	1991	1992
investissements cumulés	3,3	4	233	260	490,8 ¹⁰

A compter de la promulgation du code des investissements étrangers, le Laos met plus d'un an à attirer des investisseurs, et, par rapport au Viêt-Nam, où les

⁹ EIU Country Profile, 1989-1993.

¹⁰ Cumulés jusqu'en décembre 92. EIU n°1-1993.

investissements progressent de manière exponentielle, la progression reste modérée : une augmentation de l'ordre de 10% en 91, et de l'ordre des 2/3 en 92 (en extrapolant les données disponibles sur 12 mois).

Il semble qu'après un effet de curiosité et une année d'expérimentation (90), les investisseurs soient restés relativement sceptiques devant les hésitations d'une administration qui a au départ privilégié des rentrées immédiates (n'hésitant pas, par exemple, à modifier la fiscalité des entreprises au détriment des *joint-ventures* les plus rentables etc...) plutôt qu'une modification en profondeur de sa stratégie de développement.

Le paradoxe est alors que les investissements cumulés (88-92) représentent en termes relatifs de l'ordre de 1/2 du PNB statistiquement recensé en 1992, soit plus du double de ce qu'ils représentent au Viêt-Nam (1/4), alors que le Laos jouit proportionnellement d'un bien moindre potentiel économique.

Quelles sont donc les motivations qui poussent les étrangers à investir au Laos ?

Des investissements d'origine chinoise

D'après les données cumulées septembre 88 / septembre 92¹¹, on constate que les investissements occidentaux représentent moins de 1/4 des investissements étrangers au Laos, se répartissant entre :

- 1° américains (18,5%, les Etats-Unis étant 3 investisseur) et
- 2° australiens (4,4%, dans le domaine des transports et des télécommunications).

Les investissements d'origine asiatique sont donc très largement majoritaires (76,4% des investissements étrangers) et il s'agit exclusivement d'investissements originaires du «Nanyang» (Asie du Sud-Est, Chine du Sud, Taiwan et Hong Kong), avec :

- 1° en première position, la Thaïlande (un gros 1/3 des investissements cumulés),
- 2° en deuxième position, la Malaysia (1/4 des investissements étrangers), ces deux pays représentant à eux seuls presque les 2/3 des capitaux étrangers investis au Laos.

On est donc fondé à s'interroger sur ce qui meut des pays aux logiques géographiques apparemment aussi divergentes, la Malaysia non seulement n'étant pas mitoyenne du Laos, mais relevant du monde des réseaux maritimes insulindiens, à s'intéresser à ce petit Etat dont les seules ressources naturelles sont le bois (250.000 m³ exploités en 91, 43% exportations laotiennes) et l'électricité (684 millions kwh en 91, 22% des

¹¹ *Bulletin d'information du CDIL*, n°74 2/1993 p. 22.

exportations), étant entendu que la production d'électricité reste minime (moins de 2% de celle de la Thaïlande, principal client) et celle de bois insignifiante (0,6% de celle de la Malaysia en 91, principal investisseur du secteur).

De surcroît, les investissements sud-est asiatiques occupent une part moitié plus importante en valeur relative au Laos qu'au Viêt-Nam : le Laos ne reçoit pas d'investissements japonais et coréens, à la différence du Viêt-Nam (où le Japon fournit 7,5% des investissements étrangers cumulés et la Corée, 3,6%).

Les investissements asiatiques répondent en réalité à une seule et même logique, celle des réseaux chinois ; l'essentiel des capitaux qu'accueille en réalité le Laos sont des capitaux chinois, qu'ils soient originaires d'Asie du Sud Est stricto-sensu ou de Chine du Sud.

La résurgence d'un modèle séculaire

Le poids des réseaux chinois dans les investissements officiellement recensés au Laos en 1992, traduit donc la résurgence d'un modèle économique séculaire¹², commun à l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, où l'échange est assuré par des allogènes (Maures, Keling, Malais, Chinois etc...).

Or en termes fonctionnels, ce modèle est caractérisé par la coexistence de deux niveaux, marchand et non marchand :

- au niveau marchand, à dominante urbaine, coexistent une économie officielle et «émergée», statistiquement recensée, et une économie parallèle et «immergée», échappant à l'appareil réglementaire,
- auxquelles s'ajoute un niveau non-marchand, à dominante rurale (85% de la population), une économie «traditionnelle» dont la production est réservée au troc (pavot contre riz, transistors etc...) ou à un usage familial, social ou rituel («corvées» villageoises, fêtes de pagodes...).

Par conséquent l'ensemble des données quantitatives dont on dispose ne reflète que la partie légale et «émergée» de l'Economie. Ce qui amène à une critique de l'analyse en terme quantitatifs effectuée par les statistiques.

¹² Cf. J. Népote et M-S de Vienne : *Cambodge, laboratoire d'une crise*. Paris : CHEAM 1993.

Critique de l'analyse en termes quantitatifs

De fait, les statistiques de type occidental occultent une grande partie de la machine économique laotienne, c'est à dire toutes les activités d'échange, ce que reflète une étude au niveau des services (agrégat notamment censé rendre compte de l'activité commerciale intérieure).

On constate en effet :

- 1°) La disparition de l'agrégat des services au niveau des sources statistiques, qui révèle :
 - = à première vue, que l'essentiel de l'activité de services est assurée par de petites structures familiales, difficilement mesurables, relevant d'un système de prestation informelles,
 - = plus profondément que le concept même n'existe pas, pas plus que la notion de «services publics».
- 2°) La disparition statistique du commerce intérieur, qui révèle que c'est *l'ensemble* du système d'échanges à l'intérieur du Laos qui a basculé dans l'économie immergée.
- 3°) Seul subsiste une estimation quantitative du tourisme (nombre de touristes), et des transport (quantités transportées en terme de T/km), dont l'appareil statistique laotien n'arrive pas à évaluer la valeur marchande.

Le PNB laotien ne peut donc qu'être sous-évalué, non seulement en raison de la disparition du secteur tertiaire, mais, plus gravement, parce que l'impossibilité même de mesurer la production au niveau privé - et à fortiori familial - vaut également pour les deux autres secteurs, primaire et secondaire¹³.

Réévaluation du PNB

Nous allons donc tenter de réévaluer le PNB laotien en proposant une estimation de la partie immergée de l'économie.

¹³ Si l'on se réfère à l'exemple vietnamien, les statistiques de la production industrielle du Laos seraient à augmenter au moins des 2/3 à partir du début des années 80, voire à multiplier par 4 si l'on se réfère à l'exemple cambodgien (cf. J. Népote et M-S de Vienne, op. cit.)

Estimation de l'économie immergée (1991)

Par référence aux économies vietnamiennes et cambodgiennes, nous pouvons estimer que :

- la moitié du bois est exporté hors douane (soit une trentaine de millions \$),
- la production d'opium serait de l'ordre de 250 à 350 T (35 tonnes d'héroïne), soit de l'ordre de 50 à 70 millions \$¹⁴, auxquels il faudrait ajouter les activités de transit et de négoce,
- la production industrielle¹⁵ est à augmenter d'au moins des 2/3 en valeur, soit une cinquantaine de millions de \$,
- le commerce représente de l'ordre de 12% du PNB¹⁶ officiel, soit de l'ordre de 120 millions \$,
- et les touristes dépenseraient 600 \$ par tête en moyenne, soit 12 millions \$ (20 600 touristes en 1991).

L'économie immergée serait donc de l'ordre de 250-300 millions \$.

Ce qui donnerait un PNB réel de l'ordre de 1,25-1,3 milliards \$ en 91, soit une réévaluation de l'ordre de 1/4 ou de 1/3 auquel il faudrait ajouter la part de l'économie «traditionnelle».

Ce n'est toutefois ni le poids de son PNB, même réévalué, ni une quelconque spécificité qualitative qui suffisent à rendre compte de la survie de l'entité laotienne. D'où la nécessité de reprendre l'analyse en amont, au niveau de la gestion même de la production, c'est à dire sous l'angle du Politique.

2. La gestion politique de l'entité laotienne

Et le système politique laotien paraît fonctionner sur un paradoxe : comment dans le contexte informel et atomisé que révèle une lecture en termes économiques, peut opérer un Etat centralisé et à parti unique, aux structures doublement héritées de la colonisation française et du modèle marxiste ?

¹⁴ Pour un prix moyen de 2.000 \$ le Kg (cf. *FEER* 20/2/93)

¹⁵ Soit 90 millions \$ en 91, en se référant à la structure du Produit Matériel Net données par les statistiques de 80-85 dont l'industrie aurait représenté 9%. (cf. *EIU Country Profile 1992-93*).

¹⁶ En se référant à la structure du Produit Matériel Net donnée par les statistiques de 80-85 dont le commerce aurait représentait 12%.

La nécessaire recherche extérieure des clés de l'analyse

Compte tenu de l'opacité absolu du Laos (on peut rappeler, à titre anecdotique, que le ministre de l'information et de la culture en 1993 est un général peu loquace...) en ce qui concerne les structures politiques (absence d'annuaires administratifs, d'organigrammes, changement de nom du personnel politique, etc...), nous en sommes réduits à rechercher à l'extérieur des clés d'analyse.

Le Laos présente des points communs socio-politiques avec au moins deux des pays de la zone :

- 1°) Il partage une histoire commune avec le Viêt-Nam, ne serait-ce, à l'époque contemporaine, qu'un siècle de colonisation, plusieurs décennies de guerre civile et une victoire communiste réunificatrice.
- 2°) Il présente un modèle culturel de type thaï.

Nous pouvons donc formuler deux niveaux d'hypothèse, structurellement, par référence au Viêt-Nam et culturellement, par référence à la Thaïlande.

Le jeu des appareils

Après trois siècles de relative unité (XIV^e-XVII^e s.) et deux siècles de partition¹⁷, l'entité laotienne ne sera reconstituée qu'à travers la colonisation française et à titre de contrefort vis à vis du Siam. L'objectif premier des gestionnaires politiques est donc de préserver l'unité du Laos, et ce d'autant plus que l'ethnie dirigeante, les Lao, ne dispose aujourd'hui que d'une majorité relative en termes démographiques.

Or l'unité s'articulait traditionnellement autour d'un symbolisme royal. Une fois la monarchie abolie en décembre 1975 - ce que le recours au marxisme jusqu'au seuil des années 90 tentait de légitimer sur le plan idéologique -, l'Etat laotien a donc joué la carte du centralisme (et non celle d'un fédéralisme plus conforme à la réalité culturelle) qui lui semblait le mieux garantir, au moins de manière formelle, l'unité nationale.

Et il l'a joué à deux niveaux, directement, par le biais d'une structure bureaucratique et indirectement, par le biais d'une sur-représentation de l'armée dans les milieux de pouvoir.

¹⁷ A la mort du roi Suryawongsa (1694) le Laos a en effet éclaté en trois royaumes principaux, Vientiane, Louang Phrabang et Champassak, auxquels s'ajoutent dans le nord, une série de principautés ou de «royaumes» plus ou moins connectés contrôlant les noeuds de communication (Xieng Khouang, Sipsong Panna, Shan de Kengtung).

Un centralisme

Comme le Viêt-Nam, le Laos fonctionne sur la base d'une double hiérarchie, explicite, celle de l'administration, implicite, celle d'un parti unique, le Parti Populaire Révolutionnaire Lao. Etant entendu qu'il y a *de facto* confusion entre parti unique et Etat, c'est le niveau hiérarchique à l'intérieur de l'appareil du parti qui détermine le degré de pouvoir réel. Ainsi peut-on constater de haut en bas de la hiérarchie administrative :

- 1°) Qu'au sommet de l'appareil administratif, le gouvernement, 12 ministres sur 15 sont membres du Comité Central, soit 4 ministres sur 5.
- 2°) Qu'au niveau des provinces, les gouverneurs sont en 1993 pour les 2/3 d'entre eux (étant entendu que, à date de mai 93, nous n'avons pu étudier que 15 entités administratives¹⁸ sur les 17 que compte le Laos) membres du Comité Central à l'exception de ceux de Attopeu, Louang Nam Tha et Bokeo. De surcroît dans 6 provinces, soit plus de 1/3 des entités étudiées, les gouverneurs sont secrétaires du Parti Populaire de la province¹⁹, et dans les autres cas, ils sont encadrés par des membres du parti plus élevés dans la hiérarchie.

Nous pouvons donc formuler l'hypothèse que le système se reproduit au niveau des municipalités secondaires, c'est à dire que les présidents du comité administratif (= les maires) sont le plus souvent secrétaires de la section locale du parti.

Une sur-représentation de l'armée

Le Parti a toutefois dû récompenser l'armée en tant que corps en lui accordant un rôle privilégié, la lutte idéologique n'ayant bien évidemment pas suffi à permettre la «libération» et la réunification de 1975. L'armée fonctionne donc depuis 75 comme une structure intermédiaire entre le Parti et l'administration, jouant le même rôle qu'au Viêt-Nam²⁰. D'où une sur-représentation des militaires au sein du parti (16 militaires²¹ sur 64 membres au Comité Central en 1993 soit 1/4) comme au sein de l'administration (6 militaires²² sur les 15 membres du gouvernement en 1993, soit 40%).

¹⁸ A savoir la préfecture de Vientiane et les provinces de Attopeu, Bokeo, Bolikhamsay, Champassak, Louang Phrabang, Houaphan, Khammouanne, Louang Nam Tha, Saravane, Savannakhet, Sayabouri, Sékong, Vientiane et Xieng Khouang.

¹⁹ Préfecture de Vientiane, Saravane, Savannakhet, Louang Nam Tha et Champassak.

²⁰ Bénéficiant d'une position forgée par plus de 40 ans de lutte armée, 14% des membres du parti communiste vietnamien sont des militaires, qui tiennent de surcroît une bonne partie des postes clés dans l'administration (3/5 des fonctionnaires recrutés entre 75 et 82 étaient des militaires).

²¹ 3 colonels et 13 généraux.

²² 1 colonel et 5 généraux.

Cette lecture en terme d'appareils ne suffit cependant pas à rendre compte des équilibres internes de l'entité laotienne, et il faut donc aller au-delà des structures formelles, c'est à dire regarder du côté des hommes qui les composent.

Le jeu des hommes

Or les réseaux de pouvoir présentent au Laos une opacité encore plus forte que les appareils. Pour pouvoir formuler des hypothèses de travail nous sommes donc obligés de nous référer au modèle politique culturellement le plus proche, c'est à dire à la Thaïlande.

L'hypothèse d'un modèle thaï

Derrière des turbulences de forme (17 coups d'état militaires depuis 1932), le système politique thaï présente une stabilité de fond, reposant sur deux caractéristiques :

- 1°) L'existence de *réseaux de clientèle* (gens issus de la même province, de la même ethnie, ayant la même formation, ayant fait la guerre ensemble etc...) assurant la cohérence de la société en reliant membres des réseaux princiers, chefs d'entreprise, militaires et administratifs par un système de services rendus informel et discret,
- 2°) dont les rivalités sont compensées par des stratégies familiales *multicartes*, où les grandes familles placent des pions dans plusieurs réseaux de clientèles, (cf. la famille Sarasin²³ qui occupe des postes politiques de premier ordre depuis les années 60).

Et de toute évidence le système politique lao présente des similitudes d'autant plus fortes avec la Thaïlande que les réseaux de pouvoir de part et d'autre du Mékong sont interconnectés : si l'un des principaux contestataires du régime en Thaïlande entre les deux guerres était un lao, Thong In Puriphat²⁴, bon nombre de grandes familles lao d'après-guerre sont apparentées à des hommes politiques thaï ; le général Phoumi Nosawan est le neveu maréchal Sarit Thanarat (Premier ministre en Thaïlande de 1958 à

²³ Phote Sarasin ayant été secrétaire général de l'OTASE, premier-ministre (par intérim, 1957) et ministre du développement national (vers 1960...), Arsa (président de Padaeng Industry)) ayant été ministre des affaires étrangères dans le premier gouvernement Anand (1991-92), Pong vice-président du Social Action Party (SAP) et vice-premier ministre du gouvernement Chatichai (1988-91), et Pow, général de police, vice président de la Thai Farmers Bank et vice-premier ministre du premier gouvernement Anand (mars 1991- avril 92)...

²⁴ P. Fistié : *L'évolution de la Thaïlande contemporaine*. Paris : 1967.

63), l'épouse du Prince Pethsarath²⁵ était la tante l'actuel ministre de l'intérieur de Thaïlande, le général Chavalit²⁶, etc...

Nous allons donc chercher à identifier au Laos les traces des réseaux de clientèles.

A la recherche des clientèles

Au niveau élémentaire d'analyse où nous nous trouvons, les plus perceptibles des clientèles laotiennes²⁷ sont les clientèles territoriales au sens large. On peut les reclasser en deux grands ensembles, les clientèles du Nord (Vientiane, Louang Phrabang...) et les clientèles du sud (Savannakhet, Saravane, Champassak...), traditionnellement en rivalité (opposition entre le royaume de Louang Phrabang et la principauté de Champassak après la prise de Vientiane par les Siamois).

L'abolition de la monarchie²⁸, au centre des réseaux de clientèles du Nord, a donc logiquement correspondu à la remontée d'une partie des clientèles du sud et des provinces périphériques. Citons à titre d'exemple :

- Au sud, les clientèles lao-viêtnamiennes : Kaysone Phonvihane, et Nouhak Phoumsavan, l'un et l'autre nés de père viêtnamien²⁹ et élevés à Savannakhet et mariés à des viêtnamiennes, qui se succéderont à la tête de l'Etat.
- Au nord, les clientèles de Xieng Khouang : Phoumi Vongvichit, ex membre du Bureau Politique, Khamfeuane Tounarom, ex ambassadeur de la RDP Lao à Moscou,

²⁵ Lequel avait proclamé l'indépendance du Laos en 1945, avant de devenir le chef du gouvernement Pathet Lao en exil en Thaïlande (Cf. P. Fistié *Les ressorts de la vie politique en Thaïlande. L'Afrique et l'Asie Moderne*, n°157, CHEAM : 1988).

²⁶ D'ethnie Phuan (c'est à dire dont la famille, comme celle du Général Arthit, ancien chef d'état-major des forces armées et vice-premier ministre de Chatichai, est originaire du Laos, descendant de populations déportées à la suite de la prise de Vientiane par les Siamois en 1827), Chavalit a fortement contribué à la mise en place un programme de développement rural dans le Nord-Est de la Thaïlande, majoritairement peuplé de Lao, avant de devenir ministre de la défense et vice-premier ministre du gouvernement Chatichai (1988-91).

²⁷ On peut remarquer que l'Association des anciens élèves du Lycée Albert Sarraut (de Hanoi) constitue un réseau relationnel transnational dans les trois pays de l'ex-Indochine française, comprenant feu le Président Kaysone, le Général Giap, le français F-X Ortoli (ex PDG de Total) etc...

²⁸ Le Prince Souphanouvong, Chef de l'Etat de la RPD Lao de 1975 à 1990, était le dernier fils du vice-roi (Maha Oupahat) de Louang Phrabang, lignée seconde lignée royale du Laos, et de sa 6^e épouse («sudiste» ?).

²⁹ Signalons que le père de Kaysone était secrétaire de la résidence, ce qui lui a permis de faire des études au Viêt-Nam, alors que Nouhak, né dans la province thaïe de Moukdahane dans un milieu très modeste, a commencé sa carrière comme camionneur au service d'un Chinois.

Vongphet Saykeuyachongtoua, membre du Comité Central, vice-président de l'Assemblée Nationale et du Front Lao d'Édification Nationale...

L'existence de ces clientèles contribue donc à diviser la société, laquelle ne peut conserver sa cohérence que si la base de la société assure un système de liaison, fonction que remplit traditionnellement la famille élargie, c'est à dire le clan.

La résurgence d'un modèle traditionnel

Le maintien des clans

Menant une stratégie «multicarte» dans l'objectif de garantir leur pérennité quels que soient les changements de clientèles au sommet des réseaux de pouvoir, les familles sont en effet amenées à démultiplier leurs connexions. Les réseaux familiaux relient donc les clientèles politiques les unes aux autres, formant une série de ramages horizontaux qui, de proche en proche, contrebalance la segmentation du système. Les cinq demi-frères princiers Pethsarath, Souvannarath, Kindavong, Souvanna Phouma et Souphanouvong³⁰ furent un parfait exemple de ce système dans les années 40-50.

Or depuis 75 nous pouvons constater :

- 1^o) D'une part que bon nombre de grandes familles continuent à jouer des stratégies multicartes, comme, par exemple, les Souvannavong³¹ : si Outhong, le chef de famille, anime un mouvement de résistance contre la RPD Lao, et Bong se fait arrêter en 1975, Boutsabong³² (fils de Bong), qui avait rallié le Pathet Lao, devient au contraire vice-ministre des finances !
- 2^o) D'autre part que depuis le milieu des années 80 une seconde génération de dirigeants du parti accède au niveau des postes ministériels et administratifs (citons par exemple Chanpheng et Chantheng Bounnaphol³³, l'un directeur de la Société

³⁰ Les cinq princes, dont les plus connus furent les «frères ennemis» Souvanna Phouma et Souphanouvong, représentent en réalité des lignées maternelles rivales, Souvanna Phouma et Pethsarath étant de même mère, et Kindavong ayant épousé sa demi-soeur, soeur de Souphanouvong. Cf. Jean Deuve : *Le Royaume du Laos*, 1949-1965. Paris : EFEO, 1984.

³¹ L'une des premières familles mandarinale, avec les Sananikone, les Pholsena, etc..., originaire de Vientiane, dont on peut rappeler que Kou Voravong, co-fondateur du Parti d'Union Lao, puis fondateur du Parti Démocrate en 1951, Ministre de la Défense, assassiné par les Thaïlandais en 1954, avait épousé une des filles...

³² Actuellement gouverneur de la banque d'état du Laos, président du conseil administratif des Assurances Générales du Laos.

³³ Famille originaire de Louang Phrabang; Phao Bounnaphol (formé à Saint-Cyr) étant membre du Comité Central, ancien ministre des Relations Economiques Extérieures et actuellement

Commerciale Lao et l'autre vice-président de la Chambre de Commerce) comme au niveau du Comité Central (Saysomphone Phonvihane, fils de feu le chef de l'Etat Kaysone, Khamxay Souphanouvong, ministre de l'économie en 1993 et membre du comité central, fils du Prince Souphanouvong etc...).

- 3°) Et que, de surcroît, les familles dominantes du Royaume du Laos d'avant 75 commencent à réapparaître depuis l'ouverture (à l'exception de la plus importante des familles mandarinales du Laos d'avant 1975, les Sananikone) : l'une des familles les plus aisées du Laos, la famille Inthavong, a (en juin 1992) l'un de ses membres (Somphavan) membre permanent de l'Assemblée Populaire Suprême, chef du Comité Economie, Plan et Finances, un autre Directeur du Trésor (Maythene) et un troisième PDG du groupe Vico (Vinay)... Il en est de même de la famille Pholsena³⁴, des Vongsak (apparentés à la famille royale³⁵) et de plusieurs autres.

Loin d'avoir disparu avec le changement de régime, l'importance des réseaux familiaux s'est maintenue, voire même renforcée au sommet de l'appareil politico-économique depuis 1975.

Les conséquences

La persistance de réseaux de clientèles et de familles politiquement dominantes sur plusieurs générations confirme donc l'hypothèse d'un Laos continuant en réalité à fonctionner, et en dépit d'un appareil de type stalinien, sur un modèle politique proche de celui de la Thaïlande.

La culture politique laotienne s'ajoutant au double déséquilibre ethnique interne et externe du Laos devrait donc conduire à une absorption du Laos par la Thaïlande, poursuite d'une expansion siamoise amorcée au début du XIX^e siècle.

Or nous constatons que loin de se fondre avec la Thaïlande, le Laos prend non seulement une place grandissante, quoique modeste, dans le jeu international ³⁶, mais que

ministre chef du cabinet du premier ministre. On peut également signaler que Namchay Bounnaphol est directeur adjoint des douanes et taxes au Ministère de l'Economie et des Finances.

³⁴ Kinim Pholsena, plusieurs fois ministre, fut chef de la délégation lao à la Conférence de Genève (62) avant d'être assassiné en 63. Famille d'origine chinoise basée à Champassak.

³⁵ Cf. le Prince Souk Vongsak (1911-1983), élu au Présidium du Comité Central du Néo Lao Haksat de 1956 à 68, Ministre de la Santé Publique.

³⁶ Recevant indifféremment une aide (de l'ordre de 160 millions \$ en 1990) de la Chine, des Etats-Unis, du Japon, de la France, de la Thaïlande, de l'Inde et de l'Australie de la Suisse, des

l'acceptation de principe de son admission dans l'ASEAN en 1992 lui confère une légitimité diplomatique croissante sur le plan régional.

Comme ni l'histoire, ni les performances économiques, ni l'originalité de son système politique ne suffisent toutefois à justifier régionalement le maintien de l'entité laotienne (cf. le récent exemple yougoslave...), nous en sommes réduits à chercher une explication à l'extérieur du Laos.

Et donc à reposer le problème laotien en termes géopolitiques et territorial.

3. La plaque-tournante laotienne

Le Laos occupe une position stratégique sur l'axe médian nord-sud de la péninsule indochinoise : le Mékong, de l'amont du confluent Mékong/Rivière Ou (Louang Phrabang) aux trois biefs aval de Vientiane, Savannakhet et Pakse³⁷, sur lesquels se greffent horizontalement trois noeuds caravaniers traversant d'ouest en est la cordillère annamitique.

Il se trouve donc en position de charnière pour assurer une série de liaisons ouest-est (Thaïlande, Birmanie, Viêt-Nam, Chine etc...) et nord-sud (de Birmanie ou de Chine vers le Cambodge...), qui si elles restent périphériques par rapport aux liaisons maritimes, n'en conservent pas moins un intérêt géopolitique.

Ce qui nous conduit à reprendre l'analyse de l'entité laotienne sous l'angle d'une logique d'échange, tant au niveau des flux commerciaux que de leur gestion.

A la recherche des flux extérieurs

Les données quantitatives

millions \$ ³⁸	1980	1983	84	85	86	87	88	89	90
exportations	23,3	42,8	43,6	53,6	55	62,1	62,8	63,4	67,3
importations	123	135,1	161,8	193,2	185,7	216,2	188	206,5	234,2
% de couverture	18,9	31,6	26,9	27,7	29,6	28,7	33,4	30,7	28,7

pays scandinaves, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, et même du Vatican ... au point d'être un des premiers bénéficiaires du monde en terme d'aide par habitant, soit quelques 40 \$ par an et par personne. (G. Crunelle, communication au colloque EOC Viêt-Nam/Laos/Cambodge, octobre 1992)

³⁷ Christian Taillard : *Le Laos, stratégie d'un état tampon*. Montpellier : Reclus 1989.

³⁸ RDPL pour les chiffres de 1980, *EIU Country Profile 92-93* pour les chiffres postérieurs.

Un simple examen des données quantitatives disponibles au niveau du commerce extérieur fait apparaître deux séries de distorsions :

- 1°) Le déséquilibre de la balance commerciale (taux de couverture en moyenne inférieur à 30%).
- 2°) Le faible poids relatifs des échanges extérieurs officiels (301 millions \$ en 1990³⁹), qui représenteraient de l'ordre de 30% du PNB officiel, alors qu'ils atteignent 70% du PIB en Thaïlande et 135% du PIB en Malaysia ⁴⁰.

Parmi les autres pays de la zone, le Laos est donc à rapprocher du Viêt-Nam, où, d'après les sources officielles, les échanges représentent également de l'ordre de 30% du PNB.

Or, d'après des sources vietnamiennes également officielles⁴¹, plus de 60% de l'ensemble des produits disponibles sur le marché vietnamien provient de la contrebande avec la Chine et avec la Thaïlande, s'effectuant en partie à travers le Laos. Comme le commerce intérieur, le commerce extérieur du Laos est donc sous évalué : le total des flux de marchandises enregistrés au niveau des postes douaniers frontaliers serait très largement supérieur au total des échanges officiels comptabilisés à Vientiane (de l'ordre du tiers ou de la moitié).

L'importance des circuits parallèles

Ce qui (en dehors de solidarités culturelles et d'ambitions séculaires) explique l'intérêt des investisseurs sino-thaï (et autres Chinois d'outre-mer) pour le Laos : il sert de plaque tournante pour un commerce officieux avec l'ensemble des pays du sud-est asiatique péninsulaire au sens large, à commencer par la Chine, les deux tiers des importations parallèles du Laos étant ré-exportés vers la Chine (via le Viêt-Nam ou directement). On peut citer en premier le cas de l'héroïne birmane⁴², qui transiterait en partie par le Cambodge (port de Koh Kong) et en partie par la Chine (via Hong Kong), des matériaux de construction, de l'électronique etc...

Le Laos fonctionnant comme une zone de redistribution (une sorte de Hong Kong terrestre, toutes proportions gardées), l'ensemble du commerce extérieur (officiel + officieux) est donc mathématiquement équilibré.

³⁹ *EIU Country Profile 92-93.*

⁴⁰ Les échanges extérieurs représentent 40% du PIB en France en 1991.

⁴¹ Selon le journal de l'armée "Quan Doi Nhan Dan", mi août 90, le commerce hors douane a fortement augmenté en 91 et 92.

⁴² Dont l'essentiel de la production, contrôlée par des sino-shan (le clan de Khun Sha) semble depuis 1992 transiter à travers le Laos et sortir à travers le port cambodgien de Koh Kong (*FEER*, 18/03/93).

Comment un appareil de type communiste peut-il alors gérer une structure dont la finalité économique est de servir de relais dans un système d'échanges parallèles et hors douane entre les divers pays du sud-est asiatique ?

L'autonomisation économique des provinces

Le gouvernement laotien a bien évidemment rencontré les plus grandes difficultés à centraliser l'économie laotienne, ce qui l'a conduit dès 1980 à autonomiser la gestion économique des provinces. Et la réforme est allée particulièrement loin, puisque les provinces se sont comportées comme de véritables «Etats» quasiment indépendants les uns des autres : mise en place d'octrois inter-provinciaux, instauration (jusqu'en 87) d'autorisations de circulation, variation du cours du kip d'une province à l'autre, etc...

Une autonomisation aussi importante en termes économiques des provinces ne peut donc que signifier la réinsertion du Laos dans sa logique séculaire de carrefour caravanier et fluvial.

Compte tenu de la configuration géopolitique du Laos en «cinq ensembles régionaux aux structures spatiales différentes» (C. Taillard⁴³), comment pourrait alors se redéfinir la configuration interne du Laos ?

Les autorités provinciales ont désormais le choix entre deux cartes :

- 1°) Privilégier la reconstruction de liaisons transversales, c'est à dire reconstituer des alliances entre provinces des collines et provinces du fleuve, logique qui semble prévaloir dans le Nord du Laos (Vientiane - Louang Phrabang - Xieng Khouang - etc...),
- 2°) Autonomiser encore les provinces en les spécialisant dans la gestion d'une connexion particulière, logique qui privilégie les provinces bénéficiant d'une double orientation de leur réseau de communication, c'est à dire au sud Savannakhet (Thaïlande/Viêt-Nam), et, dans une moindre mesure, Champassak (double orientation Thaïlande/Cambodge).

On peut rappeler - pour l'anecdote - que le choix de l'emplacement de la construction d'un second pont sur le Mékong, où il faut arbitrer entre les provinces de Bolikhamsay, Savannakhet et Saravane, devient ainsi un enjeu majeur pour l'avenir des provinces.

Pour comprendre l'évolution politique de la plaque tournante laotienne, il faut en conséquence reprendre l'analyse sous l'angle de la gestion territoriale des connexions avec l'étranger, de manière poser le problème des articulations entre les autorités centrales et provinciales, les clientèles et les clans etc...

⁴³ Christian Taillard, op. cit.

La construction d'un nouveau féodalisme

Dans cet objectif, il nous faudrait donc :

- 1°) Identifier les gestionnaires politiques et économiques des provinces.
- 2°) Repérer leurs origines géographiques et familiales, pour,
- 3°) Mettre en évidence les clans qui contrôlent effectivement les provinces,
- 4°) Et finalement faire apparaître la structure effective des réseaux de pouvoir, et notamment le rapport entre nouveaux venus et rescapés des élites d'avant 1975.

Or l'inaccessibilité de l'information, dans l'état actuel des choses, rend l'opération particulièrement difficile.

Nous avons donc choisi d'approcher le problème par l'examen, en début d'année 1993, des structures de pouvoir provinciales, à savoir les gouverneurs, vice-gouverneurs et députés (le secrétaire du parti de la province étant toujours l'un d'entre eux), et ce sur les provinces les plus susceptibles de jouer des logiques divergentes comparables, les six provinces du centre et du sud : Khammouanne, Savannakhet, Saravane, Champassak, Sékong et Attopeu.

Premier repérage des structures de pouvoir du centre et du sud

Ce qui donne les résultats suivants :

- 1°) A Khammouanne, sur les 8 principaux responsables de la province que nous avons pu repérer, le gouverneur ⁴⁴ est issu d'une famille de notable de Louang Phrabang, 1 député sur 5 est issu de familles de notables originaires de la province, Noupthath Choulamany⁴⁵, auxquels il faut ajouter le général Seng Sayavong⁴⁶.
- 2°) A Savannakhet, sur 14 responsables, deux seulement sont originaires de familles de notables de la province : le gouverneur, Saysomphone Phomvihane, fils du défunt chef d'Etat Kaysoné, et Phou Rasphone, membre du Bureau permanent de

⁴⁴ Inpong Khayavong.

⁴⁵ Probablement fils de Singkapo Choulamany, ancien instituteur, chef d'état major de l'armée Lao Issala en 45, élu au Comité Central du Néo Lao Haksat en 1956 et membre du commandement suprême de l'Armée Populaire de Libération Lao en 1969, puis en 75, vice ministre des communications et président du Comité de la Paix.

⁴⁶ Alias Cheng Sayavong, directeur du Plan de Développement de Phou Doï (provinces de Khammouanne, Bolikhamsay et Savannakhet) et de l'entreprise n°2 du Ministère de la Défense à Khammouanne (le ministère de la défense comprenait 4 entreprises en 92). Parmi les autres membres du clan, Khammi Sayavong est lui député de la province de Vientiane, et Boualiène, gouverneur de la province de Sayabouri.

l'Assemblée Nationale ; deux autres députés appartiennent également à des familles de notables, mais du Nord du Laos (Luang Phrabang et Vientiane).

- 3°) A Saravane, sur 6 responsables, 4 appartiennent à des familles de notables d'avant 1975, mais aucun n'est originaire de la province, qui semble tenue par des clientèles de Vientiane qui occupent la moitié des postes : la famille Sihachak, avec le gouverneur et l'un des députés auxquels s'ajoute Khankham Vongsay.
- 4°) A Champassak, l'influence du gouverneur, Oneua Phommachanh (membre du Comité Central), originaire d'une famille de notable de Vientiane, et membre d'un clan qui semble bénéficier d'un poids spécifique dans l'appareil politique⁴⁷ central paraît contrebalancée par ceux des 8 députés de la province qui appartiennent à des familles de l'élite locale (3 au total), dont Khamliène Pholsena⁴⁸ appartenant à une grande famille du Laos (cf. note 35), et par celle de Samane Vignaket, membre du Bureau Politique du Comité Central, président de l'Assemblée Nationale, et également né dans le Sud⁴⁹, mais dans la province voisine d'Attopeu.
- 5°) A Sékong, sur trois responsables, l'un des députés est originaire du Sud⁵⁰, mais de la province voisine de Saravane.
- 6°) Et que sur les trois responsables de la province d'Attopeu, dont deux députés, se trouve un général. Mais par contre l'on trouve deux représentants de familles d'Attopeu, à Champassak et à Saravane.

Bilan de l'inventaire

Les 43 responsables que nous avons pu identifier (et cette liste n'est pas exhaustive) sur ces 5 provinces se répartissent donc en deux catégories :

- 1°) Les responsables qui appartiennent à des familles non répertoriées avant 1975, sur lesquels, dans l'état actuel de nos sources, aucune information n'est disponible

⁴⁷ Un deuxième membre du Comité Central (Som, qui était chargé en 81 de l'accueil des étrangers, et sous réserve qu'il vive encore), une ex-directrice et un directeur adjoint du département II du Ministère des Affaires Etrangères (Ouan, chef du comité technique Laos-Myanmar = Birmanie de délimitation de la frontière, un poste stratégique), un directeur adjoint du Département du Commerce Intérieur, etc....

⁴⁸ Ancien ministre de la Sécurité Sociale, membre du Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale, Président du Groupe National Interparlementaire Président de la Croix Rouge, directeur de l'Institut de Malarialogie,

⁴⁹ Né en 1927, d'une famille originaire du Nord Est de la Thaïlande, général.

⁵⁰ Bounpheng Boulapha, membre du Comité Central, président de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale et ancien ministre de la santé.

quant à leur origine familiale et à leur carrière, soit 27 responsables, plus de 60% de l'échantillon,

- 2°) Les responsables qui appartiennent à des familles de notables d'avant 1975, soit 16 responsables, un peu moins de 40% de l'échantillon, formant trois groupes :
 - = ceux originaires de la province où ils exercent leurs fonctions, 7 responsables, un gros 1/3.
 - = ceux originaires d'une des deux capitales du Nord, Louang Phrabang ou Vientiane, soit également 1/3,
 - = ceux originaires d'une province voisine de celle où ils exercent leur fonctions, soit 3 responsables, 1/6.

Si les responsables qui appartiennent à des familles non identifiées avant 1975 dominent encore au niveau des appareils provinciaux, on constate depuis le début des années 80 la remontée à l'intérieur des appareils de notables de la période (royale) précédente.

Les superstructures administratives n'étant toutefois que l'élément le plus apparent des réseaux de pouvoir, il faut, pour tenter d'approcher leur fonctionnement, reprendre une lecture des rapports centre - province par le coeur du système, celui des clans territoriaux.

Le jeu appareil central - appareil provincial

Des 6 gouverneurs de provinces cités plus haut, 5 sont membres du Comité Central, et celui d'Attopeu est membre suppléant.

A l'inverse, deux provinces abritent deux membres du Comité Central, ce qui tend à prouver leur importance politique :

- Savannakhet, où l'influence du fils de Kaysone (le gouverneur) semble être tempérée par celui de Khampong Khangponsa (membre du C. C., dont nous ignorons dans l'état actuel de nos sources, les origines familiales).
- Et plus encore, Champassak, où l'on rencontre un système de contrôle triangulaire : un membre du Bureau Politique, Samane Vignaket⁵¹ fait office de contrepoids vis à vis du Gouverneur Phommachanh (originaire de Vientiane), le quel fait à son tour contrepoids vis à vis des grandes familles locales.

Nous retrouvons donc à ce niveau l'importance - récente - de Savannakhet, ville frontière fondée à la fin du 19^e s. par les Français, et celle - séculaire - du Champassak,

⁵¹ Général, né en 1927 à Attopeu, dans une famille originaire du Nord-Est de la Thaïlande, Président de l'Assemblée Nationale, Président de la Commission Nationale Lao pour l'UNESCO, ancien responsable de la région militaire sud.

dont la royauté fut indépendante depuis le début du XVIII^e s., et dont le dernier prince, Boun Oum⁵² (1911-1980), anti-Néo Lao Haksat, fut premier ministre de 1960 à 1962.

Il ressort donc de cette première approche des superstructures politiques externes de ces cinq provinces, que :

- 1^o) Non seulement se reconstituent au Laos des féodalités territoriales,
- 2^o) Mais qu'elles se forment par osmose entre la «nouvelle» élite et les anciennes familles mandarinales, qui occupent encore souvent des postes de second rang au niveau des organigrammes mais reprennent une influence de premier rang à l'extérieur des appareils (cf. pages précédentes).

La survie même du Laos proviendrait alors d'un double équilibre, interne entre les féodalités elles-mêmes, et externe, entre les soutiens étrangers de chacune de ces féodalités (Xieng Khouang restant lié au Viêt-Nam, Champassak au Cambodge et à la Thaïlande, Vientiane à Bangkok, Louang Phrabang au Sipsong Panna, à Kunming et aux états Shan de Birmanie etc...).

Le Laos fonctionnerait alors comme un microcosme du sud-est asiatique, au carrefour des ethnies, des Etats, des routes et des échanges, une sorte de cœur «vide» assurant l'équilibre entre les zones de «plein» qui l'entourent.

⁵² Cf. Jean Deuve, op. cit. Les membres de la famille princière seraient encore influents au niveau provincial, quoique n'apparaissant pas dans les organigrammes.

